

# Tribune

## Génocide des Tutsis au Rwanda : le monde, la France doivent se souvenir, par Vincent Duclert

Vincent Duclert

Libération, 2 juin 2026

**Une œuvre de l'artiste Grada Kilomba sera dévoilée ce mardi 2 juin à Paris en présence des présidents rwandais et français, concluant en France une démarche de commémoration qui doit encore s'accompagner d'actes, estime l'historien.**

Une œuvre de l'artiste Grada Kilomba sera dévoilée ce mardi 2 juin à Paris en présence des présidents rwandais et français, concluant en France une démarche de commémoration qui doit encore s'accompagner d'actes, estime l'historien.

*Par Vincent Duclert, historien (CESPRA, EHESS-CNRS), spécialiste dans l'étude des génocides et des processus génocidaires*

Ce mardi 2 juin à 17 heures est inauguré à Paris, lors d'une cérémonie réunissant les présidents français et rwandais, un monument national pour les victimes du génocide des Tutsis au Rwanda, soit plus d'un million d'enfants, de femmes et d'hommes assassinés en cent jours, d'avril à juillet 1994. Désignés pour leur appartenance supposée à une «eth-



L'œuvre de l'artiste portugaise Grada Kilomba, «l'Archive», doit être inaugurée mardi 2 juin. (Pierre Antoine/CNAP)

nie» inventée par le colonisateur belge, devenue une «race» fantasmée et maudite, ils furent mis à mort au nom de la suprématie du «peuple majoritaire», cette idéologie raciale imaginée par le *Hutu Power*, l'Etat criminel. Deux millions de tueurs depuis jugés, encadrés par des milices, par les forces armées, par des prêtres, des bourgmestres,

des instituteurs, des médecins se jetèrent sur leurs voisins tutsis terrorisés en les massacrant avec un raffinement de cruauté sans nom. Le monde, la France doivent se souvenir.

Le monument dévoilé mardi est la création de l'artiste portugaise Grada Kilomba, très tournée vers l'Afrique. S'inspirant des formes traditionnelles de l'art visuel rwandais, l'œuvre présente sur chacune de ses faces le nom des quatre mémoriaux principaux du Rwanda : Bisesero, Gisozi, Murambi et Nyamata. Un long cartel résume l'histoire du monument ainsi que les intentions de l'artiste tandis qu'une plaque explicative du nom choisi pour le désigner, *l'Archive*, est déclinée dans les quatre langues officielles du Rwanda, le kinyarwanda, le swahili, le français et l'anglais. L'œuvre d'art se transforme en demeure vivante, pour l'accueil des songes et des sentiments des victimes abandonnés du dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle.

## Jugement de l'histoire

Voulu par Emmanuel Macron et Anne Hidalgo, le monument se dresse en plein cœur de Paris, au bord de la Seine, sur sa rive gauche proche de l'esplanade des Invalides, à la hauteur rive droite du monument pour les victimes du génocide des Arméniens. Tout un symbole tant le premier génocide (avec celui des Herero et des Nama dans le Sud-Ouest africain en 1904) est indissociable de la conscience universelle de la mort génocidaire et du chemin parcouru jusqu'à la Convention des Nations Unies sur le crime de gé-

cide. Elle est adoptée à Paris le 9 décembre 1948 grâce à l'engagement du juriste Raphael Lemkin. L'œuvre de Grada Kilomba porte témoignage d'une utopie sans laquelle le monde ne peut vivre, la justice internationale dressée face à l'engrenage des crimes sans nom. Qu'elle soit aujourd'hui attaquée ne peut que renforcer la détermination à la défendre.

L'événement du 2 juin conclut une démarche de trois années, afin de marquer en France la trentième commémoration du génocide des Tutsis. Le délai supplémentaire a été bénéfique. Le projet a su rapprocher une nouvelle fois la France et le Rwanda comme en témoigne la présence ce jour, aux côtés d'Emmanuel Macron, du président Paul Kagame. Les entourant, l'ancienne et le nouveau maire de Paris, mais aussi l'association Ibuka avec son président, l'historien Marcel Kambanda.

Un tel monument commémoratif n'est certes pas le premier. Paris dispose déjà de ceux du Père Lachaise et du parc de Choisy. De nombreuses municipalités ont choisi elles aussi d'agir pour la mémoire d'un événement aux dimensions universelles, affirmant une volonté commune de penser le monde et de témoigner des fatalités mortelles, à Bègles, Bordeaux, Dieulefit, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Toulouse,... Des équipes éducatives innovent aussi en la matière comme à Orsay, Aix-en-Provence, Nice ou Marseille.

La création de Grada Kilomba a cependant des vertus singulières. Son nom, *l'Archive*, est une invitation à rappeler la valeur heuristique des sources archivistiques pour l'établissement de la vérité historique. Ce jugement de l'histoire doit s'exercer sur

toutes les interrogations que soulève le génocide des Tutsis, événement total s'il en est. La recherche historique, dans le passé très isolée et souvent contestée pour les faits qu'elle démontrait d'un processus génocidaire engagé depuis 1959, n'a jamais abdiqué, à l'image de l'historien Jean-Pierre Chrétien rejoint, après 1994, par de jeunes chercheuses et chercheurs de France, de Belgique, du Rwanda comme Hélène Dumas, Florence Rasmont, Philibert Gakwenzire. Durant ces près de trois décennies post-génocide, des essais militants ou des synthèses personnelles ont aussi maintenu le sujet à vif, parlant à une opinion indignée à juste titre par le déni pesant sur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda sous la présidence de François Mitterrand. Des journalistes, dont ceux de ce journal, poussèrent leurs investigations malgré les mesures d'intimidation (par voie judiciaire notamment) de la part d'un Etat profond miterrandien.

## Avancées scientifiques d'ampleur

C'est précisément sur cette interrogation cruciale du rôle et de l'engagement de la France au Rwanda qu'Emmanuel Macron, déterminé à agir avec la connaissance, sollicite le 5 avril 2019 une équipe de chercheurs et d'historiens [*présidée par l'auteur de cet article, ndlr*]. Autorisée à accéder à l'ensemble des archives publiques dont celles non communicables et classifiées (qu'elle rend en conséquence ouvertes), cette commission

remet son rapport deux ans plus tard à l'issue de recherches scientifiques indépendantes. Les conclusions qui en découlent établissent les responsabilités, lourdes et accablantes, des autorités françaises dans le génocide des Tutsis.

Deux mois plus tard à Kigali, le 27 mai 2021, Emmanuel Macron assume ces faits historiques dans un discours qui fait date, restituant aux Français comme aux Rwandais et à l'Afrique tout entière cette part jusque-là refusée de l'histoire. La réponse du président rwandais est solennelle. Paul Kagame déclare que les paroles entendues *«ont plus de valeur que des excuses. Elles sont la vérité»*. Il annonce qu'un futur s'ouvre entre les deux nations, parce que le passé est désormais éclairé des faits révélés. Investie de la confiance du Rwanda, la France nomme un ambassadeur de haut rang, lanceur d'alerte trente ans plus tôt, Antoine Anfré. La reconnaissance de la société rwandaise est forte. La relation qui s'instaure n'a pas d'équivalent.

Aussi, l'inauguration de ce mardi à Paris, non seulement s'inscrit-elle dans ce choix de la vérité historique et de la conscience des sociétés, mais de plus oblige-t-elle à considérer ces cinq années écoulées depuis 2021. Des avancées scientifiques d'ampleur se sont réalisées, communiquées aux chercheurs comme au public par des publications collectives, des réalisations d'outils de recherche, des sources plus nombreuses. Deux sessions d'un colloque international en 2022-2023 ont créé, depuis le Rwanda et la France, un puissant réseau de chercheurs.

Leur mission est aussi de décrypter les stratégies de la négation du génocide des Tutsis,

lesquelles se déplacent vers le confusionnisme : informations et interprétations mises à égalité sans hiérarchie des normes, promotions de négationnistes condamnés par la justice comme Charles Onana en 2024, accusations d'être des «*partisans de Kagame*» quand des faits démontrés sont rapportés, discrédits des juges qui, comme dans l'annulation du non-lieu en faveur d'Agathe Habyarimana, auraient rendu une décision «*politique*», etc.

## Eveiller une conscience publique

Outre le renforcement de la recherche et de l'enseignement qui ont décisivement progressé, outre l'action de la justice aux moyens également renforcés, l'histoire rwandaise de la France ne doit pas rester sans actes. Entrer aujourd'hui dans la voie des réparations – comme cela a été proposé par Emmanuel Macron pour les traitres et l'esclavage – doit souligner la volonté d'assumer les traumatismes du passé afin de construire des mondes de justice. Parmi celles qui nous paraissent à la portée de la France, nous en retenons trois. Aider à la protection des survivants du génocide notamment en soutenant moralement et financièrement les veuves du génocide. Si elles ont été épargnées par leurs bourreaux, c'est parce que ces derniers étaient convaincus, avec les viols et les tortures innombrables infligées, qu'elles étaient mortes de l'intérieur et qu'elles allaient devoir vivre avec cette mort-là. Perspective terrifiante s'il en est. La France se doit d'être à leur côté.

Un grand plan sur les archives et les sources matérielles du génocide, pour leur collecte et leur sauvegarde, impliquant la recherche de l'identité complète des victimes, pourrait également bénéficier d'un soutien français, maintenant que les mémoriaux principaux du Rwanda figurent au patrimoine de l'Unesco. Enfin, et cette fois à l'échelle du continent ou d'un ensemble régional comme les Grands Lacs, une université des arts, des humanités et des sciences sociales pourrait voir le jour et contribuer, pourquoi pas, à la résolution des conflits comme celui, particulièrement meurtrier, au Kivu à l'ouest de la République du Congo.

Des projets existent déjà comme celui de l'historien rwandais des littératures, Jean-Pierre Karegeye. Les grandes voix de la connaissance en Afrique, dont beaucoup continuent de se faire entendre en français, pourraient y trouver plus d'audience, notamment auprès des jeunes générations. La création artistique, qui est au cœur du projet commémoratif de la République française pour le Rwanda, est une richesse du continent africain et de ses sociétés urbaines. Des recherches s'y consacrent en France, avec les géographes Pauline Guinard et Marie Morelle par exemple.

C'est dire combien l'avenir des sociétés se construit, à condition que des échéances électorales ne renvoient pas la France aux temps du mépris, du déni et du racisme. Pour que les progrès réalisés ne soient pas perdus, pour qu'un tel retour à la violence ne puisse advenir, il importe que des seuils d'inéluctabilités soient dès à présent atteints. Les paroles exprimées le 2 juin à Paris, comme un écho

puissant à celles du 27 mai 2021 à Kigali, devront éveiller une conscience publique. Les mots auront encore toute leur importance, comme une langue commune à la France et au Rwanda, à l'Afrique et à l'Europe.

*Vincent Duclert a notamment publié en 2015 la France face au génocide des Arméniens (Fayard) et en 2024 la France face au génocide des Tutsi (Tallandier).*